

URBANITÉS

DÉBATS PUBLICS AUTOUR DU THÈME DE LA VILLE
Organisation: sia section vaud / Programme complet: www.vd.sia.ch

BONNES INTENTIONS DURABLES: QUEL OUTIL CHOISIR ?

LUNDI 7 AVRIL 2014, 18H30
au **forum d'architectures, lausanne**
Avenue Villamont 4, Lausanne

Intervenants

ULRICK LIMAN

Responsable Section Durabilité & Economie de la Construction,
Co-responsable Métamorphose – site des Plaines-du-Loup,
Service du logement et des gérances, Ville de Lausanne

OLIVIER MEILE

Responsable Domaine Bâtiment, Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC,
Office fédéral de l'énergie OFEN

YVES ROULET

Membre de la commission SIA 112/1 Construction durable,
Délégué à l'Energie et au Développement Durable,
Retraites Populaires Division immobilier, Lausanne

Modérateur

GUY NICOLLIER

Architecte EPFL SIA, Pont12 architectes sa

En Suisse, la construction est « durable »: comment la rendre « soutenable » ?
Plus qu'agréable, confortable et raisonnable, notre environnement construit doit plus que
jamais être conçu de façon responsable pour les générations futures.

Recommandations, labels et outils d'aide à la décision fleurissent, chaque auteur cherchant
à imposer son point de vue et ses intérêts en matière de durabilité. Comment la filière de la
construction s'y retrouve-t-elle dans cette jungle ? Existe-t-il des outils simples et pérennes
préservant créativité, bon sens et efficacité ?

Pourquoi multiplier ces outils et labels ? Doit-on se satisfaire de recommandations développées
par quelques convaincus enthousiastes ? Quels marchés ces outils de référence cachent-ils ?
Qui doit assumer les (sur-)coûts de la vertu « soutenable » ?

Est-il suffisant de mettre à disposition des outils de référence dont l'usage et l'application sont
laissés au bon vouloir des planificateurs et décideurs ? Comment motiver les promoteurs et
concepteurs à améliorer leurs projets ? La « bonne conscience » doit-elle passer par la loi ?

Débat organisé en collaboration avec le SIPAL, groupe « Développement durable ».

En Suisse, la construction est "durable": comment la rendre "soutenable"? Plus qu'agréable, confortable et raisonnable, notre environnement construit doit plus que jamais être conçu de façon responsable pour les générations futures.

Recommandations, labels et outils d'aide à la décision fleurissent, chaque auteur cherchant à imposer son point de vue et ses intérêts en matière de durabilité. Comment la filière de la construction s'y retrouve-t-elle dans cette jungle? Existe-t-il des outils simples et pérennes préservant créativité, bon sens et efficacité?

Pourquoi multiplier ces outils et labels? Doit-on se satisfaire de recommandations développées par quelques convaincus enthousiastes? Quels marchés ces outils de référence cachent-ils? Qui doit assumer les (sur-)coûts de la vertu "soutenable"? Est-il suffisant de mettre à disposition des outils de référence dont l'usage et l'application sont laissés au bon vouloir des planificateurs et décideurs? Comment motiver les promoteurs et concepteurs à améliorer leurs projets? La "bonne conscience" doit-elle passer par la loi?

Ulrick Liman présente l'outil SméO, conçu par la ville de Lausanne et le canton de Vaud. Basé sur la recommandation SIA 112/1, il sert d'accompagnement pendant la conception d'un projet. Au contraire des labels, qui ont tendance à mettre l'accent sur un aspect particulier, "SméO favorise la recherche d'un équilibre et la responsabilisation des maîtres d'ouvrage". Il est important de ne pas sacrifier le qualitatif au quantitatif. Les aspects sociaux par exemple sont tout aussi importants que la rentabilité du projet ou encore l'économie d'énergie. "Pensons global!" Le programme est structuré selon 5 phases du "cycle de vie" d'un bâtiment. Cette organisation permet de se concentrer sur les éléments essentiels à chaque étape du projet.

Olivier Meile «Alors que les standards de la construction durable fleurissaient à l'étranger, il a semblé important d'en élaborer un propre à la Suisse, adapté à notre culture de planification et aux prérogatives». L'élaboration de l'outil SNBS a permis de définir selon quels critères la durabilité d'un bâtiment doit être évaluée. «Pour que le système soit efficace, on ne peut pas s'arrêter à l'échelle du bâtiment. Il faut aussi prendre en compte son contexte et les spécificités de sa région». Trois piliers structurent l'évaluation: la société, l'économie et l'environnement. Actuellement, le programme est testé sur des projets de différentes envergures et affectations. L'un des objectifs est de définir quels sont les critères majeurs puisque l'évaluation est à présent constituée de 80 éléments différents.

Yves Roulet souligne «une structure solide... mais un peu rigide» de la recommandation SIA 112/1 pour une construction durable, établie en 2004. Aujourd'hui, sa révision tend à trouver une ligne directrice définissant une base comparable et adaptable à tout type de projet. Ce socle commun serait la première échelle d'intervention ; viennent ensuite les outils d'évaluation et finalement les certifications et labels. La nouvelle répartition des critères favorise une approche non-sectorielle puisque bien des éléments concernent autant les aspects sociaux, économiques qu'environnementaux. «Il y a des choses qu'on est sûrs de ne plus vouloir et qu'on ne veut pas laisser aux générations futures», conclut Yves Roulet. Il s'agit là peut-être d'une piste pour la définition des projets durables.

Le débat

"L'important est de se poser les bonnes questions, peu importe l'outil". Chaque programme n'aborde pas l'évaluation des projets de la même manière, mais des fondamentaux sont toujours présents. Selon les ambitions des maîtres d'ouvrage, l'outil utilisé diffère et c'est là que le sujet fait débat. Plus que par conviction, les labels semblent parfois n'être utilisés que pour leur aspect vendeur. Ces «médailles» ont toutefois l'avantage de «tirer les gens vers l'avant» pour élaborer des bâtiments durables d'un point de vue énergétique. Certains évoquent l'idée d'évaluer la qualité de mise en oeuvre de la matière grise plutôt que de subventionner les matériaux utilisés. Même si cette approche d'évaluation des projets - beaucoup moins cartésienne - n'est pas contestée, elle reste très compliquée à mettre en pratique.

Alix Martin, étudiante en architecture à l'EPFL